



Décembre 2009

Les MJC, comme bien d'autres entreprises associatives oeuvrant dans le champ de l'émancipation culturelle, sont touchées de plein fouet par les nouvelles récessions budgétaires consécutives à la réorientation des crédits de l'état, sous couvert de révision des politiques publiques, et au plan local fortement déstabilisées par les modifications conventionnelles municipales qui ont pour conséquence une remise en cause de leur moyen d'action, donc à terme des postes de travail.

IL Y A DANGER POUR LES EMPLOIS DANS LA FEDERATION DES MJC

La perte des postes fédéraux de direction et de délégation de MJC s'accélère de façon dramatique et de plans de relance en plans de restructuration successifs, entame aujourd'hui la pérennité de l'entreprise fédérale elle-même, avec l'éclatement annoncé d'un statut professionnel (durement construit dans l'histoire de l'éducation populaire), d'un vrai déroulement de carrière, d'une formation continue de qualité, et de quelques avantages sociaux liés à la taille de l'entreprise (mais là aussi chèrement acquis par le combat syndical).

IL Y A DANGER POUR LES EMPLOIS DANS LES MJC

Le redéploiement des politiques des collectivités locales en matière d'offre de loisir, d'éducation à la citoyenneté, de jeunesse (notamment par le biais de DSP), se traduit, souvent à tort et de façon unilatérale, par une réduction des subventions de fonctionnement aux associations MJC alors même que celles-ci inscrivent leur action sur ces questions essentielles, dans la durée, la quotidienneté, la pertinence de leur relation avec les publics.

LES SALAIRES DE CET ENSEMBLE QUE REPRESENTE L'ACTIVITE DES MJC EN RHONE ALPES NE PEUVENT PAS SE RESOUDRE A CE GACHIS !!!

ils en appellent à une mobilisation collective et massive des MJC pour faire entendre la gravité de la situation, pour peser à tous les niveaux décisionnels concernant les moyens de leur survie :

- Mettre en débat à l'Assemblée Nationale l'exigence de la responsabilité et de l'intervention de l'état en matière d'éducation populaire, comme principe de droit républicain.
- Interpeller urgemment les collectivités territoriales sur la nécessité d'infléchir leurs orientations budgétaires en direction des fédérations et associations MJC dont l'objet est l'expression de la diversité culturelle et la réalisation de la cohésion sociale.
- Ouvrir des espaces de discussion avec les groupes politiques en responsabilité de gestion des politiques communales pour évaluer la mission particulière (conceptuelle et de terrain) des MJC en matière d'éducation des citoyens à la vie publique.
- Engager les MJC et leur représentation fédérale locale, régionale et nationale dans la mise en oeuvre, par tous les moyens, d'une permanence revendicative à la hauteur des risques sur l'emploi en leur sein.

La section CGT des MJC en Rhône Alpes